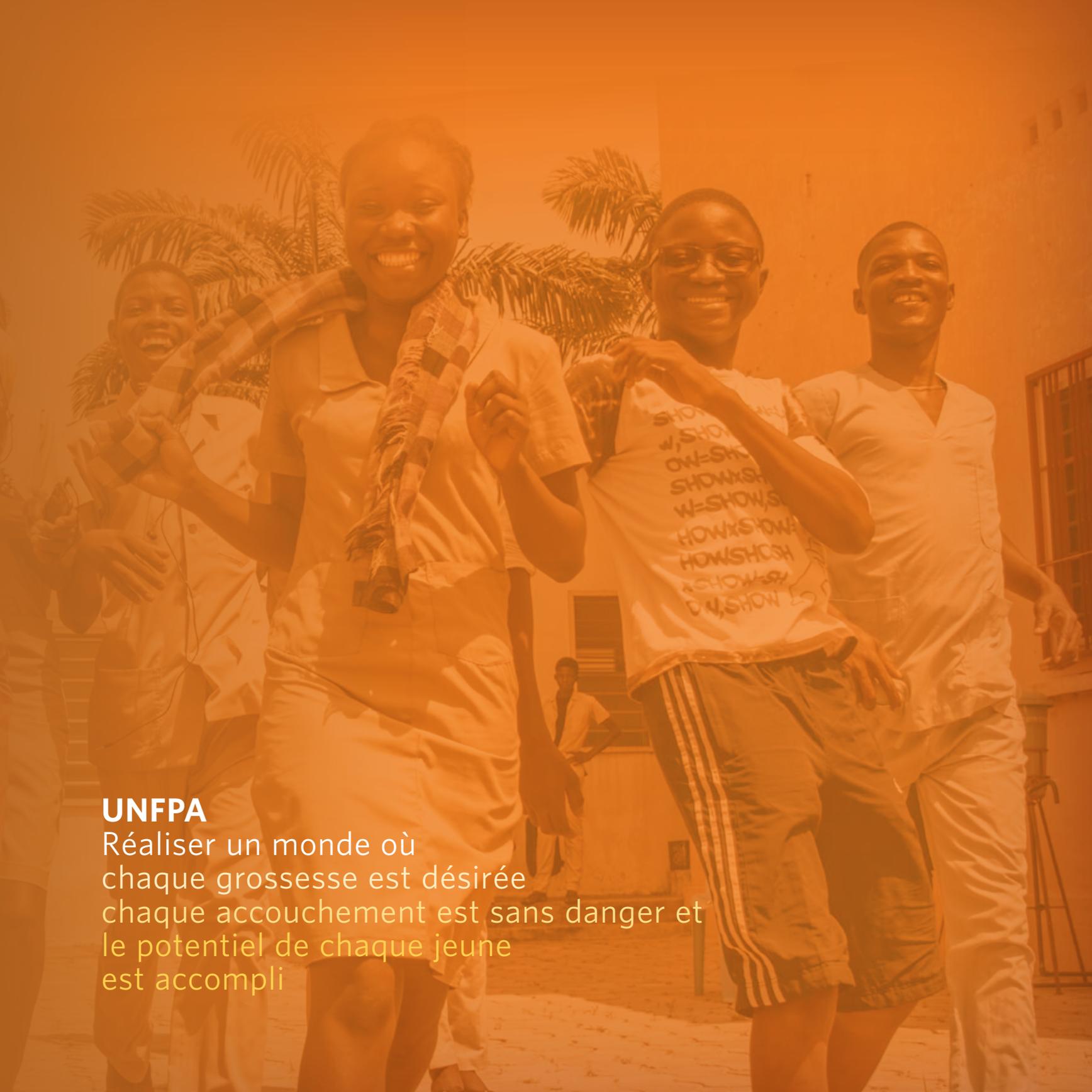




RAPPORT ANNUEL | 2014

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ





UNFPA

Réaliser un monde où
chaque grossesse est désirée
chaque accouchement est sans danger et
le potentiel de chaque jeune
est accompli

TABLE DES MATIÈRES

- 2 AVANT-PROPOS
- 3 MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF
- 5 UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ
- 8 UNE STRATÉGIE POUR 2014 ET AU-DELÀ
- 18 ÉTATS ARABES
- 24 ASIE ET PACIFIQUE
- 30 AFRIQUE DE L'EST ET AFRIQUE AUSTRALE
- 36 EUROPE DE L'EST ET ASIE CENTRALE
- 42 AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES
- 48 AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE
- 54 RESSOURCES, GESTION ET PARTENARIATS

A photograph of a woman in profile, wearing a maroon headscarf and shawl, holding a baby. The baby is wrapped in a colorful, patterned blanket. The woman has a nose ring and a small earring. The background is dark and out of focus.

Le Fonds des Nations Unies pour la population, ou UNFPA, a saisi l'occasion de renouveler son engagement en faveur du programme de la CIPD, et surtout envers les femmes et les filles dont la vie est amenée à changer.

Avant-propos

La Conférence internationale sur la population et le développement de 1994 a marqué un tournant historique en faisant des droits et de la dignité des personnes des éléments centraux du développement : avec l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action du Caire, elle a érigé la santé sexuelle et reproductive au rang de droit fondamental et souligné le caractère fondamental de l'autonomisation des femmes et des filles pour le développement durable et le bien-être des individus, des familles et des nations.

Des progrès considérables ont été réalisés ces vingt dernières années dans les domaines de l'égalité et de l'autonomisation des femmes, de l'éducation des filles, de la santé et de l'espérance de vie, principalement grâce à l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Les femmes, les enfants et les jeunes adultes ont besoin d'avoir accès à des services de santé complets. Nous devons redoubler d'efforts pour protéger les femmes et les filles de la violence et de l'exploitation. Nous devons également assurer le respect du droit à l'éducation de tous les enfants et de tous les adolescents, et leur permettre d'étudier dans un environnement sûr. Pour préparer l'avenir, nous devons tirer les enseignements du passé et définir un programme de développement ambitieux, contraignant et réalisable pour l'après-2015.

Pour assurer un avenir durable, dénué de pauvreté extrême et où tout le monde vit dans la dignité, nous devons promouvoir la santé de la population, développer le potentiel de chaque être humain et nous engager à protéger les droits fondamentaux de chacun. Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) se consacre à ces questions depuis vingt ans. Le présent rapport annuel témoigne de l'incidence réelle de ses programmes sur la vie des femmes et des jeunes du monde entier. J'invite toutes celles et tous ceux qui œuvrent en faveur des droits de l'homme, de la dignité et du développement durable de l'être humain à se pencher sur ses observations et analyses.

— Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

« Des progrès considérables ont été réalisés ces vingt dernières années dans les domaines de l'égalité et de l'autonomisation des femmes, de l'éducation des filles, de la santé et de l'espérance de vie. »



© UN Photo/Evan Schneider

Message du Directeur exécutif

La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) a donné lieu à un consensus révolutionnaire qui sous-tend encore aujourd'hui le soutien apporté par l'UNFPA aux femmes et aux jeunes des pays en développement et qui peut servir de base à une nouvelle approche du développement durable et des droits de l'homme.

Le Programme d'action de la CIPD a irrévocablement changé notre vision de la population et du développement. Les programmes et les politiques en matière de population accordent désormais la priorité à la vie humaine et aux droits de chaque individu, et non plus aux chiffres.

En 1994, des délégués de tous les horizons géographiques et culturels ont reconnu que l'égalité économique, sociale et politique, les droits en matière de reproduction et l'accès à la santé sexuelle et reproductive, y compris la planification familiale et les contraceptifs, sont indispensables aux objectifs de bien-être individuel, au ralentissement de la croissance démographique et au développement durable. Ce constat était toujours d'actualité en 2014, et le restera au cours des décennies à venir.

L'UNFPA a dressé un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action au cours des vingt dernières années et en a publié les résultats en 2014. Ce bilan, basé sur les observations et les données fournies par 176 États membres, les informations issues de la société civile et des recherches universitaires exhaustives, présente des données factuelles solides étayant notre travail à cette période critique marquée par l'élaboration d'un nouveau programme mondial de développement pour les quinze prochaines années.

Les progrès accomplis depuis 1994 sont remarquables. Le taux de mortalité des femmes pendant la grossesse



© UN Photo

et l'accouchement a chuté. La mortalité maternelle mondiale a baissé de près de 50 % entre 1990 et 2010. Un nombre plus important de femmes ont accès à l'éducation, à l'emploi et à la participation politique. Le nombre d'enfants scolarisés, notamment les filles, s'est multiplié, le taux de scolarisation dans le primaire atteignant désormais près de 90 %.

Ces chiffres ne reflètent pas parfaitement la réalité. Le bilan a en effet détaillé les inégalités et la discrimination persistantes qui menacent le développement.

Dans de nombreux pays, seules les personnes aisées ont profité de ces progrès, de nombreuses autres ayant été exclues du processus et des bienfaits du développement. En termes absolus, entre 1988 et 2008, plus de la moitié de la richesse mondiale a profité aux 5 % les plus riches de la planète, tandis que les 10 % les plus démunis ont été totalement laissés pour compte.

Trop de personnes ont été oubliées, non seulement en raison des inégalités croissantes en matière de revenu et de richesse, mais également en raison des inégalités entre les sexes et de la violence sexiste, de la discrimination et de la stigmatisation, de l'impossibilité de participer

« La vision de la CIPD est aussi pertinente aujourd'hui qu'en 1994. »



En 1994, la Conférence internationale sur la population et le développement a établi un Programme d'action qui est devenu le schéma directeur du développement axé sur les droits.
© UN Photo

« L'UNFPA a-t-il fait changer les choses ? Les données disponibles confirment que c'est le cas. »

à la gouvernance, voire des systèmes de données et de connaissances qui ignorent les personnes les plus vulnérables.

Force est de constater qu'au cours des vingt dernières années, de nombreuses recommandations émises par la CIPD, portant entre autres sur l'amélioration de la condition de la femme, la réduction de la mortalité maternelle et l'éradication des mariages d'enfants, n'ont été suivies que de rares progrès dans les communautés les plus pauvres.

Le bilan s'intéresse également aux périodes de transition que traverse l'être humain – de l'enfance à l'adolescence, du système scolaire au marché du travail en passant par la formation d'une famille, de la vie active au troisième âge – et sur l'importance d'une transition harmonieuse pour les individus et les sociétés, en particulier dans les situations humanitaires, qui multiplie et exacerbe les vulnérabilités.

Nous devons fournir un soutien sans faille aux jeunes. En 2014, l'UNFPA a attiré l'attention sur les enjeux auxquels est confrontée la plus importante génération de jeunes de l'histoire de l'humanité. Le développement durable va de pair avec la satisfaction de leurs besoins. Les investissements en faveur des jeunes et la protection de leurs droits sont non seulement essentiels au

développement durable mais également à la réalisation d'un dividende démographique susceptible de stimuler les économies nationales.

La manière dont nous satisfaisons aujourd'hui les besoins des jeunes déterminera en grande partie les stratégies d'adaptation des sociétés à mesure de leur vieillissement. Dans de nombreuses sociétés, y compris la mienne, ce sont les jeunes qui s'occupent des personnes âgées. Si nous ne prenons pas soin d'eux, ils ne prendront pas soin de nous.

Le bilan, présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale en 2014, montre de manière concluante que la vision de la CIPD est aussi pertinente aujourd'hui qu'en 1994.

En 2014, l'UNFPA a renouvelé son engagement en faveur de cette vision et a mis en place un nouveau plan stratégique assorti d'objectifs mesurables visant à améliorer la santé et la vie des femmes et des filles, à protéger leurs droits et à créer des occasions réelles de libérer leur potentiel et de les faire contribuer au développement de leurs communautés et de leurs nations.

Le bilan établi à l'occasion des 20 ans de la CIPD a permis à l'UNFPA d'examiner attentivement ses programmes et d'évaluer leur impact sur la vie des femmes et des filles. L'UNFPA a-t-il fait changer les choses ? Les données disponibles confirment que c'est le cas. Mais il reste encore beaucoup à faire et le Programme d'action de la CIPD continuera de montrer la voie. L'UNFPA a saisi l'occasion de renouveler son engagement en faveur du programme de la CIPD, et surtout envers les femmes et les filles dont la vie est amenée à changer.

Dr. Babatunde Osotimehin

Directeur exécutif

UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population

Un engagement renouvelé

© Panos/Nyani Quarmyne



Au début de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la CIPD, le Secrétaire général a exhorté les États membres **à renouveler leur engagement** visant à « protéger les personnes, notamment les filles et les femmes, alors que nous nous efforçons d'éliminer la pauvreté, de préserver les droits et la dignité de tous et d'assurer l'avenir de notre planète pour les générations futures. »



© VII Photo/Marcus Bleasdale

« Il est essentiel de réaliser des investissements afin de garantir les droits

Les progrès accomplis dans l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, notamment à la planification familiale, ont entraîné, de manière générale, des retombées positives majeures sur la santé des femmes, des filles et des enfants ces 20 dernières années, depuis que 179 États ont adopté le Programme d'action historique de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) en 1994.

Ces avancées font partie des nombreux progrès signalés par les pays en développement dans le cadre du bilan de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD dirigé par l'UNFPA en 2013 et dont les résultats ont été publiés en 2014.

Ce même bilan relève cependant que, dans de nombreux pays, les améliorations n'ont profité qu'aux personnes les plus aisées. Les pauvres en milieu rural et urbain continuent d'être confrontés à la violence, à un manque d'accès aux services et à des soins de santé sexuelle et reproductive défectueux. À l'heure actuelle, plus de 200 millions de femmes ayant besoin de services de planification familiale n'y ont pas accès.

Le Directeur exécutif de l'UNFPA, Babatunde Osotimehin, a déclaré au début de la session 2014 de la Commission de la population et du développement des Nations Unies que les avancées globales signalées par le bilan dissimulent en réalité la situation des personnes exclues. « Les progrès ne parlent pas, a-t-il souligné, de cette petite fille, mariée à 11 ans à un homme qui a quatre fois son âge ; une fillette cruellement privée de son enfance, de ses droits

protection contre le VIH et de la participation à la vie politique, afin de garantir les droits fondamentaux et renforcer les capacités des jeunes, notamment des filles. Instruits, en bonne santé, en sécurité et dotés de compétences spécialisées, les jeunes deviennent des moteurs efficaces de la croissance économique et du développement.

Les conclusions du rapport mettent en évidence la raison pour laquelle les gouvernements doivent promulguer et appliquer des lois qui éliminent les inégalités et protègent les droits de l'homme afin d'assurer que la dignité et les droits fondamentaux constituent les fondements d'un avenir plus résilient et durable.

Le bilan révèle que 70 % des États ont érigé l'égalité et les droits au rang de priorités du développement, et fait état d'une large gamme de données factuelles confirmant les liens entre les objectifs du Programme d'action de la CIPD et le développement durable. Ces liens gagneront en importance à mesure que la communauté internationale définira le programme de développement durable qui succèdera aux objectifs du

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_20282

